



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Conséquences de la canicule pour les agriculteurs

Question au Gouvernement n° 1723

Texte de la question

CONSÉQUENCES DE LA CANICULE POUR LES AGRICULTEURS

Mme la présidente . La parole est à Mme Mathilde Hignet.

Mme Mathilde Hignet . Madame la ministre de l'agriculture, vous sacrifiez nos paysans par vos actions néfastes ! Chez nous, il manquera la récolte de 4 hectares de pommes de terre dans les 300 paniers de notre groupement de producteurs ; chez Yohann, la canicule et la tornade ont tout emporté ; chez Nicolas, chez Françoise, chez Benjamin et tant d'autres, la canicule n'a pas prévenu, elle a tué ! Elle tue celles et ceux qui n'ont pas les moyens de faire face, en ville comme à la campagne.

Dans les fermes, les chiffres sont accablants ! En Bretagne, plus de 5 000 tonnes d'animaux sont morts la semaine dernière : des milliers de poulets, de porcs et de vaches... Les animaux souffrent, suffoquent et meurent sous les yeux de leurs éleveurs. C'est un véritable choc psychologique ! Devant des prairies jaunies, des légumes qui cuisent dans les serres, des vergers littéralement grillés, c'est la peur des lendemains.

En plus, on demande aux éleveurs d'enterrer eux-mêmes leurs animaux sur leurs fermes. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LFI-NFP et EcoS.*) Les services d'équarrissage sont saturés, comme ils l'étaient pendant la crise sanitaire de la dermatose nodulaire contagieuse. Nous ne sommes prêts ni à la gestion des crises sanitaires ni à celle des crises climatiques...

Pourtant, vous persistez avec la loi d'urgence agricole. Mais augmenter la taille des élevages et réautoriser l'acétamipride ne fera qu'aggraver les tensions avec le reste de la population et la vulnérabilité des fermes ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NFP et EcoS.* – Mme Fatiha Keloua Hachi applaudit également.)

À vouloir être compétitif à tout prix, vous poussez les agriculteurs dans une impasse, alors que, sur le terrain, face à la canicule, des paysans et paysannes nous montrent une porte de sortie. Les fermes les plus résilientes sont celles à taille humaine (*Mêmes mouvements*), diversifiées, en élevage plein air, qui préservent les arbres, les haies, les zones humides et choisissent une génétique rustique.

Vous voyez, les solutions sont là, sous nos yeux ! C'est à nous, femmes et hommes politiques, de nous en saisir et de mettre les moyens pour les soutenir (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LFI-NFP* – M. Benjamin Lucas-Lundy applaudit également) ; sinon, l'agriculture française disparaîtra.

Dans l'immédiat, madame la ministre, quand allez-vous déclencher la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP, dont les députés se lèvent, ainsi que sur les bancs du groupe EcoS.* – M. Iñaki Echaniz applaudit également.)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté

alimentaire.

Mme Annie Genevard, *ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire* . Nous vivons une canicule d'une intensité exceptionnelle. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe LFI-NFP.*) Eh oui, c'est la réalité ! Jusqu'à 15 ° C au-dessus des moyennes de saison, elle a un impact sur toute l'agriculture française, les élevages, les exploitations végétales. Le monde agricole souffre : je vous rejoins sur ce point. Dès les premières heures, le gouvernement a été pleinement mobilisé. (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Mme Danielle Simonnet . Non !

Mme Annie Genevard, *ministre* . Je voudrais évoquer la situation de la Bretagne, dont vous êtes une élue.

Mme Marie Mesmeur . C'est partout, pas seulement en Bretagne !

Mme Annie Genevard, *ministre* . La Bretagne et l'Ouest de la France, où le climat est plus tempéré, n'ont jamais connu une situation comme celle-là. Il y a eu en effet une mortalité très importante et nous y faisons face heure après heure : c'est une gestion de crise permanente.

Vous évoquez la taille des élevages. Dois-je vous rappeler qu'en France un élevage moyen compte 60 bovins et un élevage de volailles, 40 000 poules, quand c'est le triple en Allemagne ou dans d'autres pays de l'Union européenne ?

Mme Sandrine Rousseau . Ce n'est pas le sujet !

Mme Sophia Chikirou . Allez-vous en !

Mme Annie Genevard, *ministre* . Si la volaille paie un lourd tribut à cette canicule, c'est tout simplement parce que c'est un animal qui ventile peu. Qu'elle soit dans un petit élevage ou dans un grand, qu'elle soit à l'extérieur ou à l'intérieur, elle meurt de la même façon, au-delà de 40 ° C . La politique n'y peut rien, et l'idéologie non plus ! (*Protestations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Mme Sandrine Rousseau . Démissionnez !

Mme la présidente . S'il vous plaît !

Mme Annie Genevard, *ministre* . En revanche, cette canicule doit nous enseigner des réponses à moyen et long terme, pour rendre les élevages plus résilients. (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

S'agissant de l'équarrissage, quand nous avons à traiter de très gros volumes – c'est le cas –, nous faisons face.

Vous avez évoqué la loi d'urgence : elle est une des réponses à la situation que nous vivons,...

Mme Sophia Chikirou . Vous ne servez à rien !

Mme Annie Genevard, *ministre*avec un meilleur stockage de l'eau, en explorant toutes les possibilités.

Mme la présidente . Je vous remercie, madame la ministre.

Mme Annie Genevard, *ministre* . Et je peux vous dire que l'acétamipride, puisque vous l'évoquez... (*Le temps de parole étant écoulé, Mme la présidente coupe le micro de Mme la ministre.*)

Une députée du groupe LFI-NFP . Lamentable !

Données clés

Auteur : [Mme Mathilde Hignet](#)

Circonscription : Ile-et-Vilaine (4^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1723

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juillet 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er juillet 2026